



Assemblée Générale Ordinaire
Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'Île d'Yeu

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de l'association :

« Comité de Développement de l'Agriculture de l'Île d'Yeu » CDA



L'Assemblée Générale Ordinaire du CDA s'est tenue le **2 février 2023** à l'Île d'Yeu, présidée par Georges Birault en qualité de président de l'association. Les débats ont été ouverts à 18H et ont été clos à 20H.

14 adhérents sont présents et 9 adhérents ont donné un pouvoir. 23 adhérents participent au vote sur 33. Le quorum (la moitié des adhérents, soit 17) est atteint. L'assemblée peut se tenir conformément aux statuts de l'association. 5 non adhérents sont également présents.



I. Présentation du rapport moral

Par Georges Birault, Président du CDA

Plusieurs thèmes qui relèvent des activités de l'association sont présentés : le foncier, le soutien et le suivi des exploitations, le suivi des installations, le projet Au f'île de l'eau, le lancement de la ferme en régie, la communication et la gouvernance du CDA.

D'autres sujets qui ont concerné le déroulement des activités agricoles en 2022 sont également évoqués : le changement climatique et les adaptations que doivent trouver les agriculteurs, les installations en cours notamment les deux projets « Le Jardin des Perdrettes » et « Les Pieds sur terre ».

Le rapport moral se termine sur un point important : la gouvernance de l'association. En effet, il est rappelé que le CDA est une association loi 1901, que son histoire, sa composition et son fonctionnement se traduit par une forme singulière pour une structure de développement agricole. Cela comporte quelques limites, mais c'est une richesse et une force qu'il ne faut pas perdre. Le risque de l'association repose principalement sur un désengagement de ses adhérents, une baisse de l'engagement bénévole, et par voie de conséquence la trop forte représentation d'un acteur au détriment des autres. De fait, le soutien important et indispensable de la Mairie (subvention de fonctionnement, hébergement du poste de chargé de mission) peut faire peser le risque d'une institutionnalisation plus forte du CDA si les autres associations membres, les agriculteurs et les citoyens ne se mobilisent pas plus dans le CDA.

Le risque à terme serait une association qui ne fonctionne plus qu'autour d'un noyau restreint de membres, qui peine à traduire son action aux autres adhérents, qui ne parvienne pas à élever le niveau de partage d'information et de compétence au sein de l'association, et qui se fonde dans la Mairie comme un « service municipal annexe ». De plus, le fait que l'information soit trop concentrée rend plus difficile la transmission en vue d'un renouvellement des membres en charge de l'administration du CDA.

Aujourd'hui, la répartition de la gouvernance entre le bureau et le conseil d'administration peut être rediscutée et améliorée. En effet, le bureau restreint ne fonctionne pas en cas d'absence d'un ou deux de ses membres, et le CA plus étoffé remplit parfois un rôle de consultation plus que de prise de décisions qui engagent l'association. Parmi les formules évoquées : un bureau ouvert à plus de membres, des mini-formations en interne en lien avec le chargé de mission pour partager les informations et élever les compétences des adhérents sur des problématiques parfois techniques mais qui sont des préalables importants pour comprendre les enjeux du développement agricole sur un territoire singulier comme l'Île d'Yeu. A ce titre, le SIG (système d'information géographique) collaboratif sur lequel le CDA travaille actuellement avec la Mairie et OdySéYeu, constituera un outil de partage d'information non négligeable.

Vote du rapport moral : le rapport est voté à l'unanimité.



II. Présentation du rapport d'activité

Par Arthur Bouyer, chargé de mission du CDA

La présentation du rapport d'activité s'appuie sur le rapport papier, diffusé aux adhérents après l'AG.

Elle met en avant des *actions générales liées à la création de l'association : fonctionnement, communication, etc. (1)*, les actions réalisées pour le projet « Terres Fert'île » (2), pour le projet « Au f'île de l'eau » (3) puis pour le projet de Ferme en régie, copiloté avec la Mairie de l'Île d'Yeu (4).

1. Communication

Le CDA a utilisé différents canaux de communication en 2022 :

- Articles de presses : locales, départementale et spécialisées ;
- Neuf émissions de radio enregistrées à Neptune FM sur l'année ;
- Trois lettres d'information à destination des adhérents ;
- Une exposition : « l'agriculture dans les îles » du RAIA, affichée deux mois, avril et mai, Quai du Canada, avec une inauguration et des projections sur l'agriculture au Ciné Islais ;
- Un clip réalisé avec Oya Film pour le projet « Au f'île de l'eau » ;
- Soutien à l'édition du « Carnet de voyage » de Cristi Cohen ;
- Deux visites organisées dans le cadre des journées du patrimoine ;
- Participation à la Ferme ouverte et à la fête de la bio ;
- Campagne de communication pour la collecte de fonds pour le projet « Au f'île de l'eau » avec la Fondation du patrimoine.

2. Terres fert'île

Les principales actions concernant le foncier agricole sont présentées :

- Démarche de mobilisation à l'amiable avec la SAFER sur un secteur à enjeu, zone agricole des Grisons, en cours ;
- Négociations en direct avec des propriétaires pour des zones ciblées et à enjeux ;
- Nouveau lot confirmé de biens sans maître : 113 parcelles pour 11 ha. Démarche entre la Mairie et la préfecture ;



- Création de deux parcelles communales en zone agricole, issues du déclassement de parties du domaine public inutilisées depuis des années ;
- Mise en valeur de terrains agricoles : résumé des actions de débroussaillage, dessouchage et préparation du sol. En 2022, ces travaux ont été pris en charge par la Mairie, car concernait du foncier agricole communal ;

3. Au f'île de l'eau

Présentation du bilan des actions réalisées sur l'année :

- Etude avec la Chambre d'Agriculture pour étudier des pistes de renforcement de l'autonomie en eau de huit fermes de l'île ;
- Restauration des réseaux hydrographiques : restauration de la mare de Ker Chauvet ;
- Soutien pour la création de la réserve d'eau de la Ferme d'Emilie ;
- Soutien pour l'installation d'un système de récupération des eaux pluviales issues des toits des hangars agricoles vers la réserve d'eau existante, ferme de la Bergerie ;
- Encadrement d'un stage de BTS : conduites d'inventaires de biodiversité dans des zones humides d'intérêt ;
- Poursuite du travail sur le plan de financement du projet ;

4. Alimentation locale : ferme en régie municipale

Présentation de l'avancement du projet :

- Recrutement du maraîcher mi-septembre 2022 ;
- Dépôt du permis de construire des bâtiments, serres et modulaire : février 2023 ;
- A la suite : démarrage des travaux de raccordement aux réseaux, eau, électricité, télécom ;
- Réception des outils et des engins commandés fin 2022 ;
- Préparation du terrain : en cours ;
- Premières récoltes prévues pour l'été 2023 ;

Vote du rapport d'activité : le rapport est voté à l'unanimité



III. Présentation du rapport financier

Par Georges Birault et Arthur Bouyer, en l'absence excusée de Michel Charuau, trésorier du CDA

Les éléments comptables précis de l'association pour 2021 sont présentés dans le rapport financier. Il comprend : les comptes arrêtés au 31/12/2022 et les comptes prévisionnels pour l'année 2023.

L'exercice 2022 présente un excédent de résultat de 1326,49€.

Vote du rapport financier : le rapport est voté à l'unanimité

Approbation du budget pour l'exercice 2023 : voté à l'unanimité

Affectation de l'excédent de résultat au compte report à nouveau : vote à l'unanimité

Fixation du montant des cotisations : validation pour 2023 des montants de 2022 (20€/personne morale ; 15€/personne physique).

IV. Renouvellement du CA

Composition du Conseil d'Administration pour 2023 :

Premier collège des personnes morales :

- Mairie de l'Île d'Yeu : Michel Charuau et Emmanuel Maillard
- Collectif Agricole de l'Île d'Yeu : Georges Birault et Benjamin Bonneau
- Yeu Demain : François Niney, suppléant : Gérard Sage
- SCCI Terres Islaises : Renan Pointeau

Deuxième collège des agriculteurs-trices :

- EARL La Bergerie, représentée par Julien Sage, exploitant
- EARL du Moulin, représentée par Philippe Cantin, exploitant
- La Ferme d'Emilie, représentée par Emilie Sage, exploitante
- Les Pieds sur terre, représenté par Benjamin Bonneau et/ou Eliot Roussely

Troisième collège des personnes physiques :

- Cristi Cohen, partagé avec Maïa Tubiana
- Martin Mallet



V. Discussion

• **Gouvernance de l'association**

Le constat est présenté en introduction dans le rapport moral. Comment améliorer la gouvernance du CDA ? Comment mieux répartir l'information au sein de ses membres ? Comment anticiper le renouvellement des membres bénévoles tout en maintenant la dynamique ?

Des pistes sont évoquées pour expérimentation : mini-formations internes sur des sujets spécifiques (PLU, foncier agricole et réglementations, etc.), élargir le bureau, améliorer la capacité du CA à prendre des décisions engageantes pour le devenir de l'association, autres à étudier.

• **Changement climatique**

Ce sujet amène aux questions : quelle adaptation des agriculteurs au changement climatique ? Comment agir collectivement pour anticiper des changements, s'adapter aux changements déjà à l'œuvre ? Trouver des solutions techniques par échanges de pratiques ?

• **Gestion des productions du centre de la Gravaire**

Constat actuel : les déchets verts de la Gravaire, compost, broyat, terre végétale, fine, remblais, sont produits en quantité importante et ne trouvent pas assez de débouchés pour compenser cette production.

Des pistes de valorisation des productions de la Gravaire pour des usages agricoles sont-elles envisageables ? De quelle manière ? Comment évaluer le besoin pour l'agriculture, quantitatif et technique (volumes prélevés, transport, épandage, stockage...) et le relier à des solutions (par ex : tarification et livraison, avec la prise en compte de la contrainte technique de l'épandage/stockage qui ne se pose pas de la même manière pour les éleveurs ou les maraîchers) ?

Cette question de la valorisation renvoie au préalable de la production, à savoir pourquoi et quelle quantité de déchets verts produit-on ? Cette question semble ne pas avoir de réponse aujourd'hui, car les déchets accumulés ne sont pas corrélés aux besoins de la population, des agriculteurs ou des autres secteurs d'activité sur l'île. Il est mentionné l'idée que les productions de la Gravaire doivent être un plus pour les agriculteurs, mais pas que les agriculteurs servent de débouchés opportunistes pour une production dont les quantités ne sont pas anticipées au départ.

Ce déséquilibre entre production et consommation reflète les déséquilibres économiques sur l'île, où les secteurs du bâtiment et du paysagisme génèrent des matières qu'ils ne sont pas aujourd'hui en mesure de compenser dans leurs consommations, ni les autres secteurs d'activité comme l'agriculture par exemple.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h.